

ACTUALITÉS

À Lac-Delage, toutes les rues affichent 40 km/h !

Le plan d'action en matière de sécurité a été déposé aux membres du conseil et dresse une série de modifications qui seront échelonnées sur cinq ans et révisées d'année en année afin de s'adapter aux habitudes de conduite et de circulation des gens. Voici des actions concrètes, qui seront effectuées; pour augmenter la sécurité en matière de circulation dans les rues de la municipalité : réduction de la vitesse dans l'ensemble des rues de la Ville de Lac-Delage, ajout d'un arrêt-stop sur la rue des Crans, ajout de signalisation (cohabitation vélo/auto/piéton) aux abords de la piste cyclable, ajout de dos d'âne sur l'avenue du Lac et à l'intersection Pied-des-Pentes ainsi que l'ajout d'un 2^e limiteur de vitesse.

Le conseil tient à sensibiliser les citoyens que dans une petite ville comme la nôtre, il est important d'avoir un respect social des règles de conduite et de circulation dans la Ville. Beaucoup de gens marchent, font du vélo, jouent dans la rue ou empruntent les rues publiques. Si chacun de nous fait sa part pour changer ses habitudes de conduite et de circulation à pied ou à vélo, ça sera plus agréable et plus sécuritaire pour tous. De plus, une affiche sera aussi posée à l'entrée de la Ville pour sensibiliser les gens de l'extérieur à l'importance de respecter les limites de vitesse.

Nos quartiers résidentiels sont des milieux de vie où piétons et cyclistes de tous âges, jeunes enfants, personnes à mobilité réduite et automobilistes se côtoient



Lac-Delage a à coeur la sécurité de ses citoyens.

quotidiennement. L'abaissement de la limite de vitesse de 50 à 40 km/h sur les rues locales résidentielles diminue de façon considérable les risques de blessures graves et d'accidents mortels chez les usagers plus vulnérables de la route.

DES LIMITES DE VITESSE BIEN PENSÉES!

Les limites de vitesse ne sont pas fixées de façon arbitraire. Elles sont établies en fonction des limites physiologiques humaines (perception visuelle, temps de réaction, résistance aux impacts), des lois de la physique (distances d'arrêt, vitesse et énergie des impacts) et de l'environnement routier. ■

Saviez-vous que la probabilité de décès d'un piéton heurté par un automobiliste est de 70 % à 50 km/h et les risques baissent à 25 % si l'automobiliste roule à 40 km/h?

RAPPEL

Il y aura rencontre d'information concernant la planification et le déroulement des travaux d'infrastructures prévus cet été, le mardi 22 mai à 19h au Manoir du Lac-Delage.

FERMETURES

L'Hôtel de Ville est fermé le lundi 21 mai pour la fête de la Reine.

TAXES MUNICIPALES

2^e versement de taxes municipales : 14 juin 2018.

NETTOYAGE

DU RÉSEAU D'AQUEDUC – BASSE-VILLE SEULEMENT

Nous procéderons au nettoyage du réseau d'aqueduc le mardi 29 mai 2018 à compter de 8h30 pour la Basse-Ville. Nous vous suggérons de ne pas faire la lessive au cours de cette journée puisque l'eau pourrait être colorée et pourrait tacher vos vêtements.

Merci de votre compréhension!

EN BREF

La Ville de Lac-Delage tient à remercier les citoyens qui ont mené avec brio les opérations de sauvetage de la structure qui était à la dérive sur le lac. Un merci particulier à Martin Matte, David Bélanger, Shirley Finn, Jacques Dion, Mylène Giguère, Caroline Jacques, David Auclair, Ismaëlla Auclair, Pier-Étienne Lavoie et Gilles Gosselin. Des citoyens impliqués qui ont à coeur la protection de notre lac. Bravo pour ce beau geste!

EN BREF

C'est avec regret que nous avons appris le décès du père de madame Dominique Payette, les membres du conseil ainsi que le personnel lui souhaite les plus sincères sympathies ainsi qu'à toute sa famille.

NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacadelage.qc.ca
Site Internet : www.lacadelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sureté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389
Recherche et sauvetage aérien	1 800 463-4393
Recherche et sauvetage maritime	1 800 464-4393

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :

11 juin 2018 à 19h30

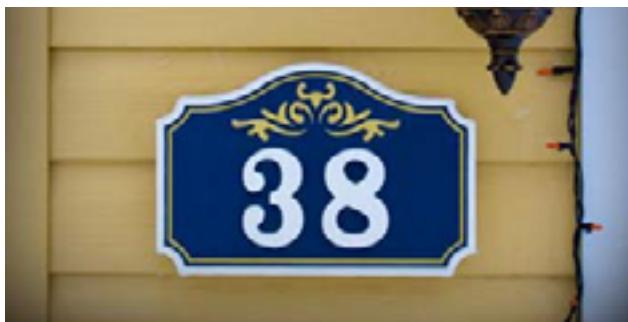
9 juillet 2018 à 19h30

Un service de gardienne est disponible sur place.
Réservez votre place par téléphone au 418 848-2417.

BRANCHEZ-VOUS !

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacadelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements !



Cécile Huot

SÉCURITÉ

Cours de RCR, un succès !

Les 21 et 22 avril derniers, 16 personnes ont suivi le cours de RCR-DEA. Ce cours était dirigé par un instructeur qui a enseigné aux participants comment reconnaître un arrêt cardiaque, appeler rapidement les services d'urgence, et venir en aide à la victime jusqu'à ce que des dispensateurs de soins plus expérimentés arrivent pour prendre la relève. Lors du volet pratique, les gens ont appris à effectuer une Réanimation Cardio-Respiratoire (RCR), à utiliser un défibrillateur externe automatisé (DEA), à porter secours à une personne victime d'étouffement et à administrer des insufflations par la technique du bouche-à-bouche. La Ville de Lac-Delage est très fière de l'intérêt de ses citoyens à vouloir apprendre à sauver des vies. Nous désirons remercier les participants ainsi que madame Christiane Gosselin, conseillère municipale, qui a rendu possible ce projet.

Comme certains parents ont demandé la possibilité d'offrir des cours adaptés aux enfants à la fin de l'année scolaire (possibilité d'un samedi matin), nous demandons à ceux qui sont intéressés à inscrire leur enfant à la formation de contacter la Ville au 418 848-2417 ou par courriel à ville@lacadelage.qc.ca, afin que l'on puisse voir si le nombre d'inscriptions serait suffisant pour offrir cette formation. Deux cours sont possibles, soit :

- **Mini-RCR** (4 ans à 9 ans)
- **RCR junior** (10 ans à 16 ans)

Les coûts pour cette formation seront déterminés en fonction du nombre de participants.



LAC-DELAGE A SON DÉFIBRILLATEUR !

La Ville de Lac-Delage possède maintenant un défibrillateur externe automatisé (DEA) installé à l'entrée du Manoir et accessible en tout temps. La présence d'un DEA sur le territoire ainsi que dans les véhicules de prévention et d'intervention du Service de sécurité incendie de Stoneham (Service de premiers répondants) offre à la population un service d'urgence supplémentaire en plus d'augmenter les chances de survie des citoyennes et des citoyens victimes d'un arrêt cardio-respiratoire. Le temps est un facteur clé dans de telles situations. Nous désirons rappeler à la population que la première chose à faire est de contacter le 9-1-1 et de sécuriser la personne en attendant les services d'urgence. Il est primordial de ne jamais laisser la personne seule pour aller chercher le défibrillateur. ■

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Votre numéro civique est-il visible ?

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Stoneham et la Ville de Lac-Delage tiennent à vous rappeler l'importance de bien identifier vos bâtiments. Le numéro civique est d'une importance capitale lors d'une situation d'urgence.

Par exemple, lorsqu'un membre de votre famille est victime d'un arrêt cardio-respiratoire, la personne doit recevoir une défibrillation dans les huit minutes suivant l'arrêt, sans quoi elle a beaucoup moins de chance de s'en sortir. Donc, toutes les secondes sont importantes. Si les services d'urgence doivent chercher le numéro civique parce qu'il est mal situé, trop petit, que le numéro est incomplet ou mal éclairé,

cela peut faire la différence entre avoir un membre de votre famille décédé ou en vie. C'est à bien y réfléchir.

La Ville de Lac-Delage croit à la sécurité de ses citoyens et citoyennes. Nous recommandons d'avoir un numéro civique en façade du bâtiment, visible de la voie publique et éclairé si possible. Les chiffres doivent avoir une hauteur de cinq pouces et être de couleur contrastante par rapport au bâtiment.

Pour les boîtes aux lettres situées en bordure de la voie publique dans le secteur rural, nous recommandons des chiffres d'une hauteur de quatre pouces et peints ou boulonnés. De cette façon, le risque que les chiffres décollent est limité.

Nous comptons sur votre collaboration afin de nous aider à vous localiser le plus rapidement possible. La Ville de Lac-Delage tient à rappeler qu'un numéro manquant, trop petit, trop éloigné, mal éclairé ou masqué par des branches ou un auvent peut occasionner la perte de précieuses minutes en situation d'urgence. ■

Un simple geste peut vous sauver la vie !



CALENDRIER 2018 DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mai

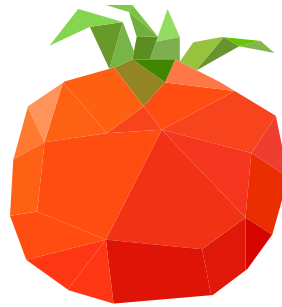
- Déchets
- Recyclage
- Compost
- Feuilles
- Monstres

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

ENVIRONNEMENT

Gratuit!

Grâce aux efforts de compostage des citoyens de Lac-Delage, il y aura du compost gratuit pour les citoyens qui en ont besoin pour leur jardin. Vous pourrez en prendre une quantité raisonnable pour nourrir votre petit potager en ce début de saison. Le compost sera livré dans la semaine du 14 mai près du jardin communautaire. ■



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

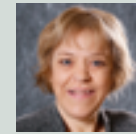
Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacdelaqe.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacdelaqe.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



Conseiller #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jacinthe Marcoux
jmarcoux@lacdelaqe.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et botins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



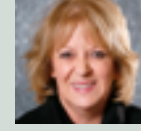
CONSEILLER #1
Responsable aux loisirs et à la culture
M. Alexandre Poupart
apoupart@lacdelaqe.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacdelaqe.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLER #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacdelaqe.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacdelaqe.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et réglementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacdelaqe.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.

Une équipe de passionnés à l'écoute de vos besoins

desjardins.com/caisse-charlesbourg
418 626-1146

Desjardins
Caisse populaire de Charlesbourg

Fonctionnement des écocentres de la Ville de Québec

UTILISER LES ÉCOCENTRES, C'EST FACILE! VOICI LES TROIS ÉTAPES À SUIVRE:

1	2	3
<p>Présenter obligatoirement une preuve de résidence au préposé à la barrière.</p> <p>Voici les propriétaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un permis de conduire; • une facture de taxes de l'année en cours <p>Pour les nouvelles constructions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le permis de construction. 	<p>Énumérer au préposé les matières que vous apportez.</p> <p>Pour un nouvel occupant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un acte notarié. <p>Pour les locataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le bail; • la facture d'électricité. 	<p>Déposer les matières aux endroits indiqués par le préposé.</p> <p>C'est aussi simple que ça !</p>

HORAIRE D'ÉTÉ DU 15 AVRIL AU 15 NOVEMBRE

Lundi	12 h à 17 h
Mardi	12 h à 17 h
Mercredi	12 h à 21 h
Jeudi	9 h à 21 h
Vendredi	9 h à 21 h
Samedi	8 h à 17 h
Dimanche	8 h à 17 h

Vous apportez des matières volumineuses?

Assurez-vous de pouvoir les manipuler vous-même, aucun équipement sur le site ne pourra être mis à votre disposition. Les matières jugées trop volumineuses pourraient être refusées sur le site.

Commerces et industries

Les matériaux, les produits et les objets provenant des commerces et des industries **ne sont pas acceptés** dans les écocentres.

HORAIRE D'HIVER DU 16 NOVEMBRE AU 14 AVRIL

lundi	fermé
Mardi	fermé
Mercredi	12 h à 17 h
Jeudi	12 h à 20 h
Vendredi	12 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	9 h à 17 h

Est-ce qu'il y a des frais ?

Matériaux secs	Encombrants
<p>arbres de Noël, bois, branches, déblais d'excavation, fibre de verre, matériaux de construction, déchets de démolition, matières granulaires, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gratuits: 3 m³ par année par logement, peu importe le nombre de visites. • Des frais de 32 \$ le m³ supplémentaire s'appliquent. • Maximum de 6 m³ par année. 	<p>meubles, électroménagers, matelas, etc.</p> <p>pneus, huiles, peintures, matériel électronique et informatique, métaux, résidus domestiques dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gratuits et illimités en tout temps.

COORDONNÉES

BEAUPORT

425, boul. Raymond
Arrondissement de Beauport

HÊTRIÈRE

3381, rue de l'Hêtrière
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

VAL-BÉLAIR

1472, rue Jean-Bardot
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

DES RIVIÈRES

1700, rue Provinciale
Arrondissement des Rivières

JEAN-TALON (MATREC)

1700, boul. Jean Talon Ouest
Arrondissement des Rivières



Carrossier ProColor

Votre voiture est endommagée ?

Appellez: *Eric Blais*
418 561-0084

Service d'estimation à domicile.

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec

Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!



Matières résiduelles - la collecte à 3 voies ?

La collecte à 3 voies consiste à tenir compte de 3 catégories de matières résiduelles afin de placer chacune d'elle dans le bac désigné à cet effet. Ainsi, chacune des 3 voies se définit comme suit :

- . les ordures ménagères (bac noir ou vert)
- . les matières recyclables (bac bleu)
- . les matières organiques (bac brun)

POURQUOI PARTICIPER À LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ?

Pour respecter l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2010-2015 qui vise à envoyer dans les sites d'enfouissement une seule matière résiduelle au Québec, le résidu ultime (matière non recyclable et non valorisable). Afin d'atteindre cet objectif, il faut mettre tous les efforts et énergies de l'avant, entre autres, en instaurant un programme de collecte des matières organiques. Ce programme favorise l'atteinte d'un des objectifs de la politique : réduire de 60% la quantité de matières organiques retrouvées dans le bac vert d'ici 2015 et les bannir complètement en 2020.

Pour limiter les quantités de matières enfouies. Plus de 44% des matières résiduelles produites par les ménages sont compostables.

Pour réduire la pollution causée par l'enfouissement des matières organiques. Dans un site d'enfouissement, les matières organiques ne se compostent pas puisqu'il n'y a pas d'oxygène. Ainsi, elles sont soumises à une décomposition qui produit des gaz à effet de serre (biogaz). Ces gaz contribuent au réchauffement climatique.

L'ENCADRÉ SUIVANT LISTE LES MATIÈRES ORGANIQUES POUVANT ÊTRE DÉPOSÉES DANS LE BAC BRUN:

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Restes de table • Fruits et légumes • Pains, pâtes et produits céréaliers • Œufs et coquilles d'œufs • Café et filtres à café • Produits laitiers • Desserts et sucreries • Viande, incluant les os • Poissons, incluant les arêtes • Coquilles de noix • Herbe, copeaux, bran de scie, très petites branches, résidu de jardinage • Essuie-tout et mouchoirs | <ul style="list-style-type: none"> • Journaux • Nappes en papier • Serviettes de table • Cendres refroidies • Fruits de mer et coquilles • Sachets de thé et de tisane • Farine, sucre et autres produits alimentaires en poudre • Nourriture pour animaux • Plante d'intérieur, incluant la terre • Les résidus de papier et carton souillés (vaisselle de carton, boîtes de pizza, papiers à muffins, etc.) |
|--|---|

VOICI DE BONNES RAISONS POUR RECYCLER :

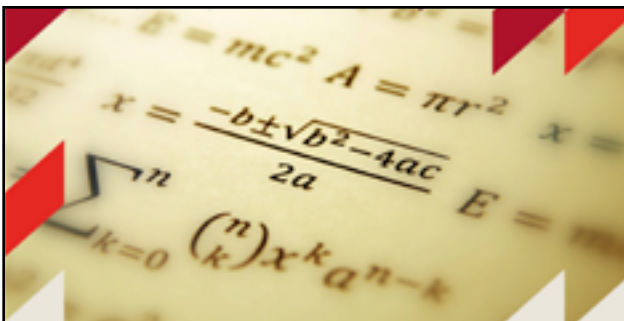
- En recyclant, on diminue la quantité de déchets qui se retrouvent aux sites d'enfouissement ou à l'incinérateur en leur donnant une deuxième vie.
- Cela permet de préserver les ressources naturelles de la Terre.
- Le recyclage se révèle également un secteur créateur d'emploi.
- C'est un geste si simple et si bénéfique !

POINTS IMPORTANTS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES:

- Ne pas mettre les matières souillées dans le bac
- Les couvercles des pots doivent être enlevés et mis séparément dans le bac
- Il est préférable de défaire les boîtes de carton
- Même mouillé, le papier et le carton sont récupérables
- Il faut toujours rincer les contenants

L'ENCADRÉ SUIVANT LISTE LES MATIÈRES RECYCLABLES POUVANT ÊTRE DÉPOSÉES DANS LE BAC BLEU:

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Journaux et circulaires • Papier à lettres et enveloppes • Papier d'emballage • Livres et revues • Bottins téléphoniques • Boîtes et emballages de carton • Boîtes d'œufs • Carton plat et ondulé • Boîte de lait et de jus • Pots et bouteilles non cassés • Boîtes de conserve | <ul style="list-style-type: none"> • Cigarettes • Papier et assiettes d'aluminium non souillés • Couvercles et bouchons de métal • Contenants de peinture vide • Tous les contenants de plastique identifié par les chiffres 1 à 7 non souillé par la nourriture • Sacs et pellicule plastiques (tous les mettre dans un même sac noué) • Contenants de styromousse à l'exception des particules « chips » servant à l'emballage |
|--|---|



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE
418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier

Estimation de la valeur marchande gratuite



André Huot
Courtier immobilier agréé
418 657-9339



Pour vendre ou acheter, votre 1^{er} choix
RE/MAX 1^{er} CHOIX
AGENCE IMMOBILIÈRE

*Lac-Delage,
c'est aussi chez nous!*

www.andrehuot.com

325, rue Marais, Suite 250, Québec (QC) G1M 3R3

14 JUIN
2018

Le
5 À 7
DES DELAGEOIS

Rendez-vous au bar l'Incontournable
du Manoir du Lac Delage!

PINTE DE  6 50\$*	VERRE DE VIN  7\$*	BLOODY CÉSAR  5 75\$*	CHIPS CHAUDES  5 75\$*
---	--	--	--

* Taxes incluses

**PRIX
À GAGNER**



Deux accès pour
deux personnes à
l'espace détente
intérieur et extérieur

(Valeur de 70\$)

ÉVOLUTION

Un accès pour
deux personnes à
un entraînement
ÉVOLUTION semi-
privé extérieur

(Valeur de 40\$)

ESPACE OM SHANTI

Une initiation au SUP
pour deux personnes

(Valeur de 50\$)

Gymtonic

Une session complète
d'Aqua Vitalité de
12 cours

(Valeur de 160\$)

E47
ÉcoSentiers
Villégiature

Location 3 heures
Vélo OPUS Mullard 1
Incluant Vélo, casque
& lampe 700 lumens
(au besoin). Droit
d'accès aux sentiers
de E47 inclus

(Valeur de 55\$)

Retour du conte au bord du feu

Dans le cadre de la Fête Nationale du 24 juin prochain, nous vous lançons encore cette année un merveilleux défi. La Ville de Lac-Delage invite sa population à participer à la grande **fête du conte au bord du feu** pour la Saint-Jean-Baptiste.

L'appel est lancé. Citoyens, citoyennes, jeunes ou vieux, enfants ou adultes, vous êtes invités à écrire un conte dont l'histoire se déroule à Lac-Delage. Qu'ils soient fantastiques, merveilleux, historiques, mythiques ou légendaires, ces contes seront transmis au bord du feu, le soir de la Saint-Jean-Baptiste.

Le formulaire et les renseignements sont disponibles sur le site internet de la Ville à l'onglet **Se divertir** ou au bureau municipal. L'année dernière, nous devions faire un recueil des contes, mais comme nous avons reçu que cinq contes, nous avons pensé rassembler les contes des deux années pour faire un recueil cette année.

Vous pouvez nous transmettre votre conte par courriel à **ville@lacedelage.qc.ca** ou le laisser tout simplement dans la boîte à lettres située à l'entrée de l'hôtel de Ville. Vous avez jusqu'au **dimanche 17 juin** pour faire parvenir votre conte en prenant bien soin de joindre le coupon de participation ci-bas.

QUELQUES INFOS POUR VOUS AIDER

Le conte doit se dérouler à Ville de Lac-Delage, avoir entre 3 et 5 pages (format lettre) minimum et maximum. La thématique et l'histoire sont selon votre imaginaire. Qu'il soit anecdotique, historique, merveilleux, fantastique et/ou légendaire, le conte doit être racontable aux humains de tout âge et non offensant. Voici quelques précisions :

- le conte est à la fois un récit de faits et d'aventures imaginaires. Il était avant tout oral, mais il peut être écrit. Il peut être long ou court et il vise à distraire ou à édifier. Il porte en lui une force émotionnelle ou philosophique puissante. Il se distingue du roman, de la nouvelle et du récit d'aventure par l'acceptation de l'in vraisemblable.
- le **conte merveilleux** se déroule dans un univers invraisemblable où le surnaturel s'ajoute au monde réel. Les personnages ont des rôles bien définis et les aventures se terminent bien.
- Le **conte fantastique** est un conte où l'univers ressemble en tout point au réel. Les actions sont vraisemblables. Le surnaturel fait irruption brusquement, provoquant un malaise et la peur chez l'auditeur ou le lecteur.
- Le **conte légendaire** est une histoire qui se rattache à des faits historiques connus, mais qui ont été déformés, amplifiés et embellis par l'imaginaire.

INSCRIPTION CONTE DE LA SAINT-JEAN

Prénom: _____

Nom: _____

Téléphone: _____

Adresse: _____

Courriel: _____

Groupe d'âge :

6-11 ans () 12-15 ans () 16 ans et plus ()



La Fête nationale du Québec

COMMENT CONSTRUIRE UN CONTE:

Tout type de contes peut commencer par une formule introductive, propre à chaque conteur (exemple : « Il était une fois »).

Les contes ont une structure typique :

- La situation de départ : le personnage (héros) et son environnement.
- L'élément déclencheur (élément perturbateur) : il arrive quelque chose qui va provoquer un blocage, une situation désespérée.
- Les épreuves que le héros doit traverser (les péripéties) : le héros va devoir affronter des situations difficiles, dangereuses et plus ou moins fantastiques.
- La solution (élément de résolution) : le héros est vainqueur des épreuves qu'il traverse successivement.
- La situation finale : les prouesses du héros, son courage, son abnégation, etc. sont venus à bout du blocage de la situation désespérée initiale, tout rentre dans l'ordre. « Tout est bien qui finit bien ». Le conte finit bien, car après un parcours à travers le chaos, il faut que l'ordre cosmique soit restauré.

SAMEDI 9 JUIN • 13h à 19h • Rue des Crans



fetedesvoisins.qc.ca

DÉCOUVREZ LES BONS CÔTÉS D'ÊTRE À CÔTÉ!

Le 9 juin, c'est la fête avec vos voisins.



**Venez en grand nombre • BBQ du maire • Hot-Dogs • Bonbons
Kermesse • Musique interprétée par Réjean Marquis
13h à 19h • Dans le Rond Point de la Rue des Crans**

LE LAC-DELAGE DEVIENT

Lac-dejazz en juillet et août 2018

La Ville de Lac-Delage en collaboration avec le comité des concerts de Jazz revient pour une deuxième édition cet été.

L'expérience des concerts de 2017 ayant été concluante, de nouveaux concerts sont prévus cet été sur les terrains du Manoir, sous la pergola face au lac, ou sous la grande tente en cas de pluie.

LES DATES À INSCRIRE À VOS AGENDAS SONT :

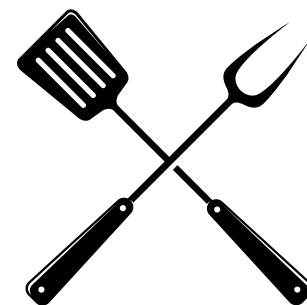
13 juillet 3 août 24 août

Les noms des artistes sont encore à confirmer, mais nous souhaitons présenter trois styles de jazz différents : jazz manouche; jazz classique ou moderne; et enfin, chanteuse et musicien.

Des informations plus complètes seront publiées dans la prochaine édition du journal, sur le Facebook et par la liste de diffusion.

LES CONCERTS LAC-DEJAZZ SONT LANCÉS!

Une tradition que nous comptons perpétuer au fil des ans, si nous avons votre participation! ■



Méchoui Porc et Bœuf

La Ville de Lac-Delage vous invite à un méchoui familial le dimanche 24 juin dans le cadre des activités de la Saint-Jean-Baptiste. Le coût est de 10 \$ par adulte et enfants de 11 ans et plus, gratuit pour les enfants de 10 ans et moins. La Ville défraie une partie des coûts pour le souper et offrira le gâteau à ses citoyens.

Afin de planifier cet événement, vous devez réserver et payer vos cartes d'avance, soit avant le jeudi 14 juin. Veuillez transmettre un chèque à la municipalité en spécifiant le nombre de personnes incluant les

jeunes de 10 ans et moins, ou simplement vous présenter à la municipalité.

L'horaire de l'ensemble des activités de la Fête de la Saint-Jean sera diffusé au début du mois de juin. ■

Venez en grand nombre!

3 juin

Journée mondiale de l'environnement

L'APEL et ses partenaires s'unissent pour souligner la Journée mondiale de l'environnement.



Où?

À l'APEL au 433, rue Delage à Québec



Quand?

Le dimanche 3 juin de 10h à 15h

Plusieurs partenaires seront présents: Ville de Québec, OBV de la Capitale, Conseil de quartier, Regroupement Actions familles (RAFAL), Société de la rivière Saint-Charles, et bien plus!

- Vente d'arbres et de végétaux à petits prix
- Kiosques présentant différentes thématiques environnementales
- Animation pour les enfants
- Camion restaurant sur place : « la Zèbre Mobile » par Côtes-à-Côtes
- Conseils de jardinage
- Randonnées en rabaska, départs à 10h et 13h (gratuit, réservation requise en ligne goo.gl/Qs9GHr ou 418 841-4629)
- Lancement du projet L'art au service de l'eau (voir ci-bas)



Activités gratuites
pour toute la famille

Plusieurs prix de
présence à gagner!

« Foodtruck »
la Zèbre Mobile
sur place!

Un recueil merveilleux!

Réalisé dans le but d'encourager le goût de l'écriture, du dessin et de la lecture chez les enfants, des jeunes de Lac-Delage ont participé au projet d'écriture et de dessin de l'école du Harfang-des-Neiges à Stoneham. C'est au cours de leur année scolaire que les élèves ont participé au concours d'écriture et de dessin « Les harfangs racontent aux hiboux » organisé en collaboration avec la bibliothèque Jean-Luc Grondin de Stoneham. Trente-deux classes regroupant plus de 600 enfants ont ainsi participé. Au final, ce sont 32 textes et 33 dessins qui ont été sélectionnés pour composer le recueil créé dans le cadre du concours d'écriture et de dessins.

Nous tenons à féliciter, plus particulièrement, nos jeunes écrivains et illustrateurs de Lac-Delage qui ont été sélectionnés pour composer le recueil créé dans le cadre du concours.

Félicitations à
**Timothé Allain, Lili-Rose Savard,
Ariane Rémillard
et Florence Lemoine**
pour la qualité de vos textes.

Et à
**Alexandrine Auclair,
Maude Martineau et
Léonie De Meyer**
pour la qualité de vos illustrations.

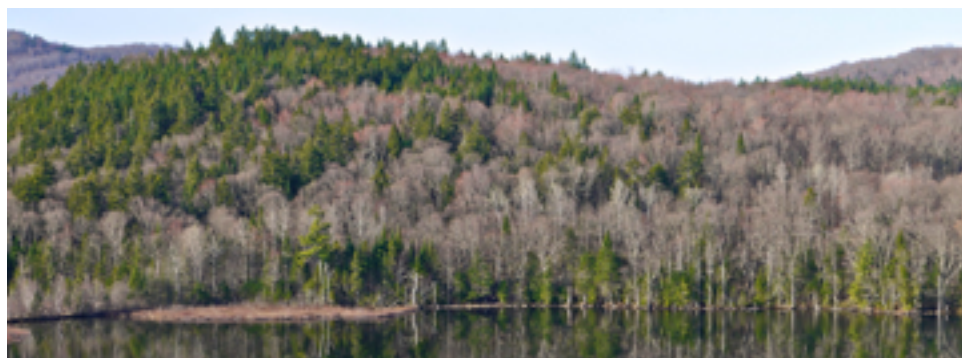
Cette œuvre collective sera donc présente année après année pour rappeler l'importance de la collaboration dans la réalisation de projets collectifs.

Félicitations aux élèves, aux professeurs, au comité biblio de l'école du Harfang-des-Neiges et à la Bibliothèque Jean-Luc Grondin !



La Ville de Lac-Delage a acheté cinq (5) recueils, disponible à l'hôtel de Ville, pour permettre aux citoyens de les emprunter pour consultation. ■

**BRAVO ET FÉLICITATIONS
AUX JEUNES ÉCRIVAINS et ILLUSTRATEURS DELAGEOIS !**



Cécile Huot

GROUPE O2

Service Paysager

581-991-9198
www.legroupec2.com
legroupec2@gmail.com

ENTRETIEN PAYSAGER

SERVICES HORTICOLES

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

LE CINÉMA ESTIVAL 2018

CALENDRIER

PROGRAMME DOUBLE + THÉÂTRE DU MANOIR
2\$ PAR ENFANT + MOINS DE 5 ANS ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

PROGRAMME DOUBLE
+ FILMS À VENIR
+ 18H ET 20H

26 JUILLET
12 JUILLET
9 AOÛT
23 AOÛT



OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Amélie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Morin	418 848-0807
Fédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Émilie Grenier	418 928-4952

ENVIRONNEMENT

Le grand ménage de la cour au printemps

Dès la neige fondue, commence le grand ménage du printemps. Une grande quantité de résidus verts (des résidus organiques provenant de votre jardin, de votre cour ou de votre potager) peuvent alors rapidement s'accumuler.

Alors que la décomposition des résidus verts envoyés au site d'enfouissement produit des gaz à effet de serre, pourquoi ne pas plutôt contribuer à préserver un milieu de vie plus sain et plus vert en disposant de vos résidus verts correctement?

- Pour de petites quantités, utilisez le bac brun.
- La plupart des municipalités offrent aussi une collecte sélective des résidus verts.
- Vous pouvez aussi vous rendre à un écocentre qui accepte les résidus verts.
- Si vous avez accès à un terrain, non seulement vous disposez de l'espace nécessaire pour installer un composteur, mais vous pourrez profiter gratuitement d'un très bon fertilisant pour vos aménagements. ■


Attention

Afin de lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, les branches de feuillus doivent être ramassées à part des résidus verts. Pour en savoir plus sur l'agrile du frêne, visitez le site Internet de Ressources naturelles Canada : <https://www.rncan.gc.ca>.

TRANSPORT COLLECTIF

Ajustement à la grille tarifaire

Les tarifs du Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) seront légèrement ajustés dès le 1^{er} juillet prochain.

Seuls les lisières de 6 billets, ainsi que les laissez-passer mensuels verront leur tarif être ajusté. Alors que 2\$ supplémentaires seront requis pour l'achat d'un laissez-passer mensuel ou privilège, seulement 1\$ de plus devra être déboursé pour une lisière de 6 billets. Les coûts des titres mensuels métropolitains

seront quant à eux connus le 1^{er} juin prochain.

Voyez tous les détails et les horaires au www.tcjacquescartier.com. ■



CULTURE

L'entente de développement culturel renouvelé

L'entente de développement culturel, permettant d'injecter quelque 180 000\$ en culture et en communication dans la région de La Jacques-Cartier au cours des trois prochaines années, a récemment été reconduite.

Le renouvellement de l'entente favorisera la mise en œuvre d'actions concrètes qui viendront notamment enrichir l'offre d'activités culturelles, aider au rayonnement des artistes, des artisans et des organismes, mettre en valeur l'histoire et le patrimoine ou encore bonifier l'offre touristique du territoire. ■

LE TCJC, UN CHOIX NATUREL!
tcjacquescartier.com

TCJC
La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

WiFi
f

FAITES PARTIE DE LA RÉVOLUTION MULTISPORTS

Le cross triathlon est en vedette cet été à



Nage en eau libre • Vélo de montagne
Course en sentier



VOUS VOULEZ PARTICIPER ?

15%
DE
RABAIS

EXCLUSIF AUX RÉSIDENTS
UTILISEZ LE CODE PROMO
XTRIdelagois2018

Bénéficiez de rabais supérieurs sur les autres événements en vous inscrivant d'abord au XTERRA Québec

8 juillet 2018
www.crosstriathlondequebec.com



CROSS TRIATHLON
découverte de Québec

SOLO OU ÉQUIPE

CROSS TRIATHLON DÉCOUVERTE
Nage 300 m - Vélo 10 km - Course 4 km

CROSS DUATHLON DÉCOUVERTE
Course 1 km - Vélo 10 km - Course 4 km

SOLO

CROSS TRIATHLON DES JEUNES
Distances variant selon l'âge (6-7 ans jusqu'à 15-19 ans)

Organisé en collaboration avec Capitale Triathlon



18 août 2018
www.xterraquebec.ca



XTERRA
QUEBEC

SOLO OU ÉQUIPE

CROSS TRIATHLON STANDARD
Nage 1,2 km - Vélo 28 km - Course 10 km

CROSS TRIATHLON COURT
Nage 600 m - Vélo 14 km - Course 5 km

CROSS DUATHLON
Course 2,5 km - Vélo 28 km - Course 5 km

L'événement-phare du cross triathlon au Québec!

10 000\$ en bourse



19 août 2018
www.swimrundequebec.com



SOLO OU BINÔME

SWIMRUN STANDARD
21 km au total
Course 18,5 km - Nage 2,5 km | 10 transitions

SOLO

SWIMRUN DÉCOUVERTE
5 km au total
Course 4,5 km - Nage 500 m | 4 transitions



BESOIN DE BÉNÉVOLES

Nous avons besoin de vous pour nous aider à présenter de tels événements.

Écrivez-nous à benevoles.xt.qc@gmail.com afin de nous faire part de votre intérêt!

UNE PRÉSENTATION



CCAP
CABLE.COM
TÉLÉVISION • TÉLÉPHONIE • INTERNET

Vos habitudes changent,
nos forfaits aussi!

Forfait
3 services

97,09\$*
/ mois

Internet illimité



Consommation illimitée Vitesse 15 Mbits/s

Télévision

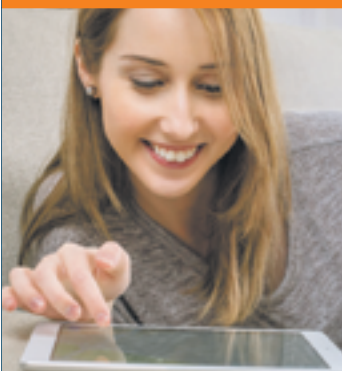


Base numérique + 10 chaînes à la carte & location d'un terminal HD G8

Téléphonie



300 minutes d'appels + toutes les options incluses



418.849.7125

www.ccapcable.com



Votre TV locale

* L'offre est sujette à changement et peut être modifiée sans préavis. Le forfait comprend : Internet Alpha + un forfait Grand consommateur (consommation illimitée), la Base numérique et un combo personnalisé à 10 chaînes, la location d'un terminal G8 et une ligne téléphonique l'Essentiel. Certaines conditions s'appliquent. Taxes en sus.

Nos abeilles ont une nouvelle adresse!

Nos abeilles ont déménagé mercredi dernier, elles sont maintenant installées sur le chemin du Grand Pic, dans un endroit paradisiaque. Il vous sera toujours possible d'aller leur rendre visite avec les gens d'*Alvéole*. La prochaine visite est prévue le **30 mai prochain**. Si vous êtes intéressés, bien vouloir vous inscrire auprès de Mélissa au 418 848-2417. ■



OPTÉZ POUR NOTRE FORFAIT DÉCOUVERTE

Vivez l'expérience



AU SPA DU MANOIR DU LAC DELAGE

Forfait pour soi

2 SOINS DE 60 MINUTES
À VOTRE CHOIX

155\$ PLUS TAXES